



AUTORISATION DE DIFFUSION D'UNE THESE DE DOCTORAT

L'arrêté du 25 mai 2016 mis à jour par l'arrêté du 26 août 2022 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de thèse, encadre le dépôt des thèses de doctorat sous forme numérique.

L'ENS de Lyon, établissement délivrant le doctorat, est soumise à l'obligation de dépôt des thèses de doctorat via l'application STAR de l'ABES, qui archive au Cines et signale vers les catalogues et portails (Sudoc, theses.fr...) et diffuse dans les archives ouvertes (HAL theses) sur autorisation de l'auteur.

Le signalement s'applique à toutes les thèses soutenues, y compris les thèses déclarées confidentielles. Si une clause de confidentialité a été notifiée sur l'Avis du jury, l'accès à la thèse est reporté à l'échéance de la période de confidentialité.

La diffusion du texte intégral de la thèse sur internet* en libre accès est soumise à l'autorisation de l'auteur, dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives au droit d'auteur. Si l'auteur n'a pas donné son autorisation pour une diffusion sur internet, et sauf clause de confidentialité, la thèse sera accessible uniquement en accès restreint aux membres de la communauté universitaire. *à titre gratuit, dans le monde entier et pour la durée légale de la protection des droits d'auteur

Cette autorisation de diffusion est non exclusive et modifiable (par mail theses-diderot@ens-lyon.fr). La version de la thèse déposée et présentée lors de la soutenance constitue la version de référence. Cette autorisation de diffusion est relative à l'Avis du jury signé en soutenance et à un éventuel second dépôt.

Nom de l'auteur de la thèse :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Titre de la thèse :

Directeur/Directrice de thèse :

Date de soutenance :

En signant, l'auteur de la thèse certifie que :

- La version numérique déposée de ma thèse est conforme à la version remise aux membres du jury.
- Les documents figurant dans mon travail de recherche sont conformes au respect des droits d'auteur et des droits voisins en vue de la diffusion.

En tant qu'auteur de la thèse : cocher 1 seule case

- J'autorise la diffusion de ma thèse en accès libre sur internet, immédiatement après la soutenance.
- J'autorise la diffusion différée de ma thèse en accès libre sur internet, à compter du : _____
- Je n'autorise pas la diffusion de ma thèse en accès libre sur internet. Elle sera consultable uniquement en accès restreint aux membres de la communauté universitaire (intranet).

Fait à, _____ le : _____

Signature de l'auteur :